



Une question sur le droit civil

Par **le droit**, le **17/03/2009** à **13:00**

salut! tout d'abord je vous remercie pour m'avoir offert cette opportunité afin de discuter avec des "juristes" si je peux dire.en fait je suis jeune étudiant sénégalais en premiere année de droit;j'aimerais poursuivre mes études en droit car j'aimerais dans l'avenir mener un carriere juridique.bon ma quésion est la suivante:Est ce que l'incompatibilité d'humeur est une cause de divorce.

merci pour tout et à très bientôt.